

Liste des décisions prises par le Collège de Zone le 21 mai 2021 à distance

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

1. APPROBATION PV COLLÈGE 23 AVRIL 2021

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone approuve le PV du Collège du 23 avril 2021.

2. MP ENTRETIEN DES AMBULANCES ET PETITS VÉHICULES MERCEDES – ATTRIBUTION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver le rapport d'examen des offres du 12 mai 2021 et de le considérer comme partie intégrante de la présente délibération ; D'attribuer le marché "Entretien des ambulances et petits véhicules Mercedes" au soumissionnaire ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse (sur base du prix), soit GARAGE C. HAVELANGE, avenue Père Pire, 57 à 5500 DINANT, pour le montant d'offre contrôlé et corrigé de € 14.186,86 hors TVA ou € 17.166,10, 21% TVAC annuels ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget ordinaire de l'exercice 2021, article 351/127-06.

3. MP ENTRETIEN DES PORTES SECTIONNELLES – ATTRIBUTION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver le rapport d'examen des offres du 17 mai 2021 et de le considérer comme partie intégrante de la présente délibération ; D'attribuer le marché à l'entreprise avec la seule offre, à savoir NASSAU DOOR NV, Westerring 13A à 9700 Oudenaarde, pour le montant d'offre contrôlé de € 8.810,00 hors TVA ou € 10.660,10, 21% TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget ordinaire de l'exercice 2021, article 351/125-02.

4. MP ACHAT 150 APPAREILS DE COMMUNICATION POUR ARI – ATTRIBUTION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver le rapport d'examen des offres du 17 mai 2021 et de le considérer comme partie intégrante de la présente délibération ; D'attribuer le marché "Acquisition de 150 appareils de communication compatibles avec les appareils respiratoires de la zone" à l'entreprise avec la seule offre, à savoir DRAGER SAFETY BELGIUM NV, Heide 10 à 1780 Wemmel, pour le montant d'offre contrôlé de € 67.500,00 hors TVA ou € 81.675,00, 21% TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021, article 351/744-51.

5. MP ACHAT CUISINE POUR FUTURE CASERNE BEAURAING – APPROBATION COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de valider la commande du marché "Achat et pose d'une cuisine équipée pour future caserne Beauraing" au soumissionnaire ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse (sur base du prix), soit MR BRICOLAGE, rue Saint-Jaques, 329 à 5500 Dinant, pour le montant d'offre contrôlé de € 4.403,46 hors TVA ou € 5.328,19, 21% TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021, article 351/741-98.

6. MP ACHAT MATÉRIEL ÉLECTRICITÉ POUR FUTURE CASERNE BEAURAING – APPROBATION COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de valider la commande pour le marché "Achat de matériel électrique pour future caserne de Beauraing" au soumissionnaire ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse (sur base du prix), soit CECEO SA, rue Saint-Jacques, 325 à 5500 Dinant, pour le montant d'offre contrôlé de € 14.802,42 hors TVA ou € 17.910,93, 21% TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021, article 351/723-60.

7. MP ACHAT 2 TRONÇONNEUSES D'INTERVENTION – APPROBATION COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de valider la commande du marché "Achat de 2 tronçonneuses d'intervention" au soumissionnaire ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse (sur base du prix), soit BERGER COUVIN SPRL, Rue Pont Du Roy 4 à 5660 Couvin, pour le montant d'offre contrôlé de € 2.430,00 hors TVA ou € 2.940,30, 21% TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021, article 351/744-51.

8. MP ACHAT 5 SOUFFLEURS – APPROBATION COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de valider la commande du marché "Achat de 5 souffleurs" au soumissionnaire ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse (sur base du prix), soit BERGER COUVIN SPRL, Rue Pont Du Roy 4 à 5660 Couvin, pour le montant d'offre contrôlé de € 1.725,00 hors TVA ou € 2.087,25, 21% TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021, article 351/744-51.

9. MP ACHAT 2 COMPRESSEURS D'AIR RESPIRABLE – APPROBATION COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de valider la commande du marché "Achat de 2 compresseurs d'air respirable" au soumissionnaire ayant remis l'unique offre, soit DRAGER SAFETY BELGIUM NV, Heide 10 à 1780 Wemmel, pour le montant d'offre contrôlé de € 21.090,91 hors TVA ou € 25.520,00, 21%

TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021, article 351/744-51.

10. MP ACHAT 18 TRONÇONNEUSES – APPROBATION COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de valider la commande du marché "Achat de 18 tronçonneuses" au soumissionnaire ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse (sur base du prix), soit BERGER COUVIN SPRL, Rue Pont du Roy 4 à 5660 Couvin, pour le montant d'offre contrôlé de € 9.810,00 hors TVA ou € 11.870,10, 21% TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021, article 351/744-51.

11. MP ACHAT 80 CASQUES FEU DE BROUSSAILLES – APPROBATION COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de valider la commande du marché « Achat de 80 casques feu de broussailles au soumissionnaire ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse (sur base du prix), soit Vandeputte Safety, à 6040 Jumet, rue d'Edimbourg 11, pour le montant d'offre contrôlé de € 11.167,82, 21% TVA comprise ; D'approuver le paiement suivant les dispositions prévues dans l'offre et par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021, article 351/744-51.

12. MP ACHAT 2 SERVANTES POUR MÉCANICIENS – APPROBATION COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de valider la commande du marché "Achat de deux servantes mobiles pour les mécaniciens" au soumissionnaire ayant remis l'offre la plus intéressante, soit ARDENNE DIESEL, Avenue de Bouillon 108 à 6800 RECOGNE, pour le montant d'offre contrôlé de € 2.354,00 hors TVA ou € 2.848,34, 21% TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021, article 351/744-51.

13. MP ACHAT AUTO-ÉCHELLE POUR VRESSE – APPROBATION COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de valider l'achat d'une auto-échelle pour Vresse au SPF FINANCE - FINSHOP, pour le montant d'offre contrôlé de € 96.100,00 tous frais compris ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021, article 351/743-98.

14. CONTRAT WIN – AJOUT DE 50 LICENCES VPN – COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la modification du marché attribué à la société WIN sa, en ajoutant un pack de 50 utilisateurs VPN pour un montant de 60 €HTVA d'abonnement mensuel ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget ordinaire de l'exercice 2021, article 351/123-13.

15. RECOUVREMENT - CONTRAINTES HUISSIERS – 1^{ER} TRIMESTRE 2020

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de viser et de rendre exécutoire les contraintes jointes au dossier et relatives aux créances non-payées des périodes de janvier à mars 2020 ; De noter que les contraintes concernent 321 contraintes (factures) pour un total à recouvrer de 21.649,76 euros ; De charger le comptable spécial de la Zone de secours DINAPHI d'adresser lesdites contraintes aux huissiers de justice précédemment désignés par le Collège pour tentative de recouvrement.

16. FACTURATION AMBULANCE – RÉCLAMATIONS

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'annuler les factures n° A21-01881 et 01882 d'un montant de 61,41 € chacune et de maintenir les factures n° A21-02027, 02787, 03659 d'un montant de 61,41 € chacune.

17. DIVERS

- a) A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de payer les heures supplémentaires restantes d'un agent opérationnel professionnel car elles ont été prestées il y a plus de 4 mois.
- b) A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de marquer son accord sur une prospection pour réaliser l'évaluation des compétences de deux agents.
- c) Le Président désigne une remplaçante pour la secrétaire de zone le 18 juin 2021.
- d) A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'ajouter à la liste de véhicules à vendre l'ambulance Mercedes SPRI 316CDI 906133 de 2011 mais de retirer de la liste l'ambulance Mercedes SPRI 316CDI 903662 pour en faire don à un pays étranger dans le besoin.
- e) A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de marquer son accord sur une prospection pour confier la modification du RT et ROI à une société extérieure.

La Secrétaire de zone,
Sandrine DUMONT



Le Président de la Zone,
Christophe BASTIN

